

selon lequel le gouvernement sait ce qu'il a à faire et qu'il a le monopole des bonnes décisions.

Les prétendues réductions fiscales ne sont que du flan. Quoi qu'on en dise, les dépenses vont en augmentant et il faudra tôt ou tard payer la facture. Très bien pour l'augmentation des exemptions, mais sont-elles réelles? Que dire des nouvelles taxes imposées indépendamment de l'impôt sur le revenu? Que dire de la nouvelle taxe d'assurance-chômage qui ne mérite pas d'autre nom? C'est indéniablement une dérogation au principe de l'assurance-chômage telle que nous la connaissons depuis sa création il y a 20 ou 30 ans. C'est une autre intrusion dans le domaine de l'assistance sociale. Les salariés accueilleront avec plaisir l'augmentation des exemptions mais ils contesteront le relèvement des déductions provoqué par cette mesure d'assurance-chômage.

Je voudrais insister sur le fait que ceux qui ne tombaient pas sous le coup de la Loi sur l'assurance-chômage subiront maintenant des retenues de salaire, et je pense surtout aux enseignants. Ce sont les propriétaires d'immeubles qui devront assumer dans les provinces le coût de leur participation à ce programme. En Alberta, la mise en œuvre de cette disposition de l'assurance-chômage signifiera probablement que, à Calgary et à Edmonton, on réduira de 60 le nombre des enseignants. Si tel est le résultat de la mesure dans deux villes seulement, on ne peut nier qu'une lourde charge sera imputée non plus à l'impôt sur le revenu mais à la taxe foncière. Malheureusement, beaucoup de propriétaires sont ces citoyens âgés dont le député de Don Valley (M. Kaplan) a parlé en termes si chaleureux. Monsieur l'Orateur, nous avons ici un autre exemple du jeu malhonnête qui se joue à l'égard de l'impôt.

Comme je l'ai mentionné au début, on nous présente un déficit de 750 millions de dollars, dont l'effet sera excessivement inflationniste. Si l'économie suit la voie qu'on lui a tracée, comme le prétend le ministre des Finances, pourquoi faut-il un stimulant de ce genre pour atteindre ses objectifs? Pourquoi ne pas procéder à une véritable réduction de l'impôt liée à une réduction des dépenses gouvernementales, si le ministre veut que la masse monétaire circule dans le pays, au lieu d'adopter l'attitude du «grand frère» qui maintient les impôts à un haut niveau et recourt au financement déficitaire, ce qui fait inévitablement monter les prix? Pourquoi ne pas essayer de stabiliser la situation et de libérer l'argent pour que le particulier puisse le dépenser? Ce gros déficit ne peut qu'entraîner des taux d'intérêt plus élevés dans un très proche avenir.

Nous sommes témoins ici d'une réaction exagérée, typique de l'attitude du gouvernement, qui ne peut que stimuler l'inflation. L'autre jour encore, devant le comité sénatorial qui discutait de l'économie, un témoin a dit que le gouvernement semble seulement réagir à l'excès, que, devant un chômage élevé, il établit des programmes d'urgence qui ne font que ramener le cycle de l'inflation. Il adopte ensuite des mesures excessives pour remédier au problème et provoque le chômage. Nous ne semblons pas réussir à établir un certain équilibre et rien n'indique que le gouvernement a adopté des mesures stabilisatrices dans son budget. On se demande si le gouvernement a présenté un budget de réforme fiscale qui entrera en

[M. Schumacher.]

vigueur l'an prochain, même après neuf ans consacrés à trouver une politique acceptable qui a entraîné plusieurs millions de dollars de dépenses.

• (5.30 p.m.)

Je serais le dernier à proposer que les mesures évolutives des réformes fiscales à l'esprit des libéraux et des néo-démocrates soient adoptées en guise de réforme. La plupart des media, semble-t-il, nous induisent encore en erreur à ce sujet en prétendant que les propositions du Livre blanc sur la réforme fiscale ont été effectivement rejetées par le ministre dans son projet. Je soutiens que les media se trompent à cet égard. Permettez-moi de citer un article de John Marshall paru dans le *Telegram* de Toronto du 19 juin, à la page 25. Voici ce qu'il dit:

Le gouvernement a adopté plus de 50 propositions spécifiques du Livre blanc.

Il en a adopté en principe environ 30 dont il a doré encore davantage certains éléments alléchants pour en faire de grands appâts électoraux.

Et les propositions les plus radicales—celles qui ont soulevé des attaques organisées, des pages d'annonces publicitaires, des manifestations, des mémoires au vitriol—ont été radicalement diluées avec le lait de la tendresse trésorière.

Tout de même un impôt sur les plus-values (après débat et vote) restera. Mais il est la moitié moins onéreux que celui que proposait le gouvernement Trudeau dans le ballon d'essai du Livre blanc, dans le courant radicaliste de la Commission Carter à ses débuts pour qui un dollar est un dollar.

La proposition du Livre blanc d'établir un régime intégré tout à fait nouveau pour faire disparaître la double imposition du revenu des sociétés a été engloutie dans une simple modification de la loi actuelle.

Cela indique, à mon avis, qu'on a donné suite, sous une forme ou une autre, à quelque 80 recommandations du Livre blanc.

Une voix: Pourquoi ne lisez-vous pas le *Sun* de Vancouver, il adopte un autre point de vue?

M. Schumacher: C'est possible, mais j'estime que les media nous induisent en erreur. En ce qui me concerne, cette façon de Marshall d'envisager le problème me paraît juste. A moins que le secrétaire parlementaire n'ait l'intention de nous dire combien de propositions ont été adoptées et combien ont été rejetées, je vais accepter ce que dit l'article. A mon avis, les propositions essentielles ont été adoptées sous une forme ou une autre. A ce propos, je crois que c'est là une caractéristique du gouvernement actuel: entrebâiller la porte afin de présenter les choses sous leur meilleur jour, faire adopter un principe puis, ce premier pas étant franchi, attendre les événements pour réaliser ses ambitions.

Le gouvernement a réussi à faire accepter le principe de l'imposition des gains en capital. Au nom de mes mandants, je m'oppose catégoriquement à cette prétendue réforme fiscale à cause de l'impôt sur ce genre de gains. Il pourrait convenir à une économie évoluée comme il en existe en Europe occidentale. On pourrait l'adopter si le Canada n'était que le triangle doré de Montréal, Ottawa et Toronto. Il me semble que ce soit-disant ensemble de réformes doit son inspiration à cette région.

Il paraît que la proposition visant les gains en capital vise à remplacer les impôts sur les successions et les dons; elle empiète donc sur le domaine provincial en